



Rapport annuel

2023-2024

*Une fondation ancrée **au cœur** d'une communauté juridique **engagée** pour l'**avenir du droit***

Détails techniques



Pour voter

Vous serez invité à **proposer et appuyer les propositions ainsi qu'à voter** par l'entremise de la fonctionnalité « **Sondage** ».



Vote réservé

- **Gouverneurs** (actifs) de la Fondation.
- Toutes les personnes ayant fait un **don de 200\$** au cours de l'exercice financier précédent (2023-2024) et celui en cours (à partir du 1er avril jusqu'au 12 juin 2024).



Questions ?

- Avec le module **Questions/Réponses**.
- En «**levant la main**» pour prendre la parole à la fin de la section.
- La **période de questions** se tiendra à la fin de la présentation.



1. Adoption de l'ordre du jour

Président de l'Assemblée : **Me Pierre Lévesque**
Secrétaire de l'Assemblée : **Me Anne-Marie Poitras**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 13 juin 2023
3. Rapport du président du conseil d'administration par Me Pierre Lévesque
4. Dépôt des états financiers pour l'exercice 2023-2024
5. Nomination des auditeurs pour l'exercice 2024-2025
6. Élection du conseil d'administration pour l'exercice 2024-2025
7. Varia
8. Levée de l'assemblée



Décision : Vous êtes invités à voter par le Sondage Zoom pour l'adoption de l'ordre du jour.



2. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 juin 2023



Décision : Vous êtes invités à voter par le Sondage Zoom pour l'adoption du procès-verbal.

Extrait

FONDATION
BARREAU
DU QUÉBEC



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée générale annuelle de la Fondation du Barreau du Québec tenue le 14 juin 2023 à 12h en visioconférence Zoom.

L'avis de convocation de l'Assemblée générale annuelle 2023 (AGA) ayant été dûment publié et le quorum de 25 membres votants présents étant atteint, le président du conseil d'administration de la Fondation du Barreau du Québec, Me Pierre Lévesque, déclare l'AGA 2023 régulièrement constituée et ouverte.

Me Pierre Lévesque préside l'AGA et Me Anne-Marie Poitras, cheffe de la direction, agit à titre de secrétaire désignée. Me Lévesque souligne la présence de certains membres du conseil d'administration de la Fondation qu'il remercie pour leur contribution au cours du dernier exercice 2022-2023.

En raison de la tenue de l'AGA en mode virtuel, la cheffe de la direction fait quelques remarques préliminaires sur les aspects techniques de la présentation.

1. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle 2023

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 8 juin 2022
3. Rapport du président du conseil d'administration par Me Pierre Lévesque
4. Dépôt des états financiers pour l'exercice 2022-2023
5. Nomination des auditeurs pour l'exercice 2023-2024
6. Élection du conseil d'administration pour l'exercice 2023-2024
7. Varia
8. Levée de l'Assemblée

Note : L'ordre du jour de l'AGA tel que présenté est ADOPTÉ par 100 % des membres votants en utilisant la fonction de sondage à l'écran.

Une année de célébrations !

3. Rapport du président : Me Pierre Lévesque

En 2023, la Fondation a souligné ses 45 ans avec deux soirées sous un thème porteur : **Droit 4.0 : Le juriste du futur. Comment l'IA transformera la pratique du droit**

2

événements-bénéfice, un à Québec et un à Montréal.

400

participants du milieu juridique et de la communauté des affaires.

97 000 \$

de profit recueillis réinvestis dans nos programmes de bourses.



Pilier : Avancement du droit

3. Rapport de la direction générale : **Me Anne-Marie Poitras**

Midis webconférences et formations exclusives aux Gouverneurs



RAYONNEMENT

Faire rayonner les travaux de nos chercheurs et Gouverneurs



INFORMATION

La communauté juridique sur les plus récents projets de loi et réformes judiciaires



ACTUALITÉ

Des sujets des actualités juridiques



11

WEBCONFÉRENCES
dans la saison 2023-2024

+ 1400

PARTICIPANTS
avec des profils diversifiés

8

FORMATIONS EXCLUSIVES
offertes à nos Gouverneurs par
les chercheurs de la Fondation

Pilier : Avancement du droit

3. Rapport de la direction générale : **Me Anne-Marie Poitras**

Programme de subventions à la recherche

Pour une 2e année consécutive, le thème du programme de subventions à la recherche était le **potentiel et les limites d'un dialogue inclusif entre le droit et les enjeux sociaux**.



10

projets retenus



71 844 \$

accordés au total

Ouvrages

- Professeur Harith Al-Dabbagh de l'Université de Montréal pour son projet *Droit international privé québécois et dialogue des cultures juridiques - Étude comparée*.
- Professeur Ignacio Cofone de l'Université McGill pour son projet de recherche *Canadian Privacy Law : A Bijural Casebook*.

Articles

- Professeur Marc Antaki de l'Université McGill pour son projet de recherche *Les récents changements sur l'identité de genre dans le Code civil du Québec à travers le prisme du Dictionnaire – Des personnes du Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé*.
- Professeure Cinthia Duclos et Professeur Marc Lacoursière de l'Université de Laval pour leur projet de recherche *Rôle de la régulation financière dans la lutte aux changements climatiques au Québec et au Canada : état des lieux et recommandations*.
- Professeure Geneviève Dufour de l'Université d'Ottawa pour son projet de recherche *La nouvelle mouture de la Loi sur les contrats des organismes publics : le Québec possède-t-il le cadre normatif lui permettant d'avoir des marchés publics durables, responsables et inclusifs ?*
- Professeure Lynda Hubert Ta de l'Université d'Ottawa pour son projet de recherche *Les enjeux normatifs de la participation accrue du secteur privé dans la gouvernance internationale de la biodiversité*.
- Professeur Kevin Lavoie, de l'Université Laval, et Professeure Johanne Clouet de l'Université de Montréal pour leur projet de recherche *Regards croisés sur les familles pluri parentales au Canada : état de la situation et mise en lumière des enjeux juridiques et sociaux*.
- Professeur Derek McKee de l'Université de Montréal pour son projet de recherche *La fonction de plaintes de l'Autorité des marchés publics*.
- Me William Gabriel Rioux de l'Université de Montréal pour son projet de recherche *Concilier l'efficacité des marchés financiers et la responsabilité environnementale : Analyse du Projet de Règlement 51-107 sur l'information liée aux questions climatiques*.
- Professeure Andrea Talarico et Professeure Annie Camus, de l'Université du Québec à Montréal pour leur projet de recherche *L'association comme laboratoire d'apprentissage démocratique : Quelles significations pour la liberté d'association ?*

Comité d'évaluation

Un processus rigoureux d'analyse et de sélection des demandes, adopté par notre conseil d'administration, a été réalisé par les membres du comité d'évaluation, que nous remercions chaleureusement :

- **L'honorable Jean-François Roberge**
Juge à la Cour du Québec. Président du comité.
- **Professeure Emmanuelle Bernheim**
Professeure associée, Université d'Ottawa
- **Professeur Pierre Issalys**
Professeur associé, Université Laval
- **Me Nathalie Roy**
Avocate, Cain Lamarre
- **Me Louis Bossé, Ad.E**
Professeur et ancien directeur général des Éditions Yvon Blais



Pilier : Avancement du droit

3. Rapport de la direction générale : **Me Anne-Marie Poitras**

Concours juridique 2023

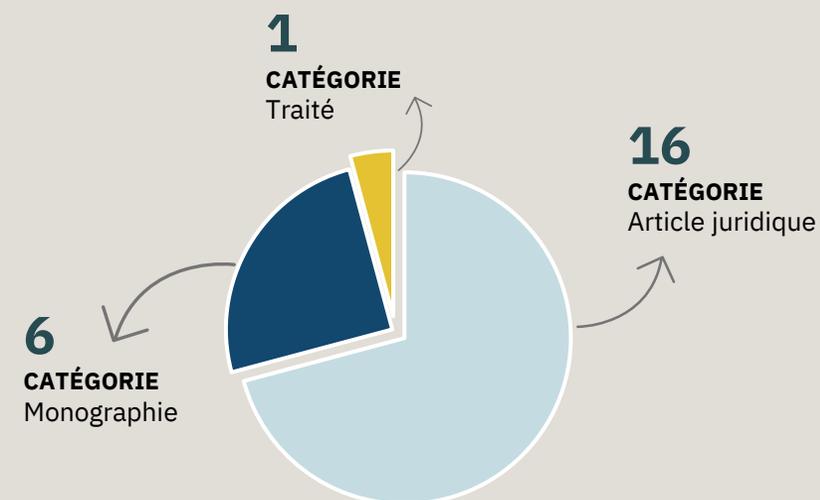
- **Le prix du meilleur Article** a été décerné à **Terry Skolnik**, professeur à la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, pour son article intitulé *Rééquilibrer le rôle de la Cour suprême du Canada en procédure criminelle*, publié dans la Revue de droit de McGill en mars 2022.
- **La mention honorable** dans la catégorie Article a été décernée à **Marie-France Fortin**, Professeure à la section de droit civil de l'Université d'Ottawa, pour son article intitulé *L'État québécois et la Couronne canadienne : conception de la puissance publique à la lumière du droit de la responsabilité de la Couronne* publié dans la Revue Juridique Thémis en 2022.



Comité d'évaluation

Un processus rigoureux d'analyse et de sélection des demandes, adopté par notre conseil d'administration, a été réalisé par les membres du comité d'évaluation, que nous remercions chaleureusement :

- **L'honorable Jean-Louis Baudouin**
Juge à la retraite. Président du comité.
- **Me Laurence Bich-Carrière**
Gouverneure et avocate chez Lavery
- **Me Antoine Guilmain**
Associé chez Gowling WLG
- **Professeur Denis Nadeau**
Professeur à l'Université d'Ottawa
- **Professeur Daniel Mockle**
Professeur à l'UQAM



Pilier : Avancement du droit

3. Rapport de la direction générale : **Me Anne-Marie Poitras**

Lancement de nos guides *Comment se préparer pour la cour* (anciennement *Seul devant la cour*)

La Fondation annonce la publication de guides révisés pour se représenter à la cour sans avocat en **matière civile** ainsi qu'un nouveau guide en **matière de protection de la jeunesse**. Ces guides visent à mieux outiller les justiciables et ainsi à favoriser l'accès à la justice.

La série *Comment se préparer pour la cour* couvrira les différents types de demandes en justice et est maintenant divisée **en huit guides pratiques** :

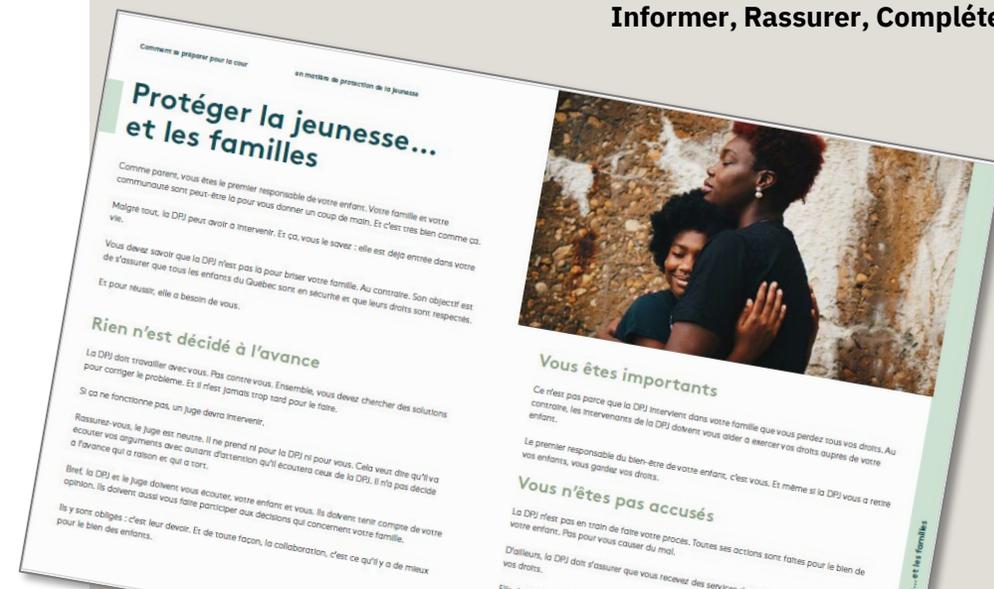
- **en protection de la jeunesse** | Nouveau guide (11 juin 2024)
- **en matière civile** | Révision (11 juin 2024)
- **en matière familiale** | Révision (automne 2024)
- **en matière pénale** | Nouvelle division (automne 2024)
- **en matière criminelle** | Nouvelle division (automne 2024)
- **devant le tribunal administratif du logement** | Nouvelle division (automne 2024)
- **devant le tribunal administratif du Québec** | Nouvelle division (hiver 2025)
- **devant le tribunal administratif du travail** | Nouvelle division (hiver 2025)

7000

copies imprimées de chaque guide et distribuées dans les palais de justice, centres de proximité de justice, centres jeunesse, organismes communautaires, etc.



Informar, Rassurer, Compléter



Pilier : Relève juridique

3. Rapport de la direction générale : **Me Anne-Marie Poitras**

Bourses pour les jeunes de la DPJ

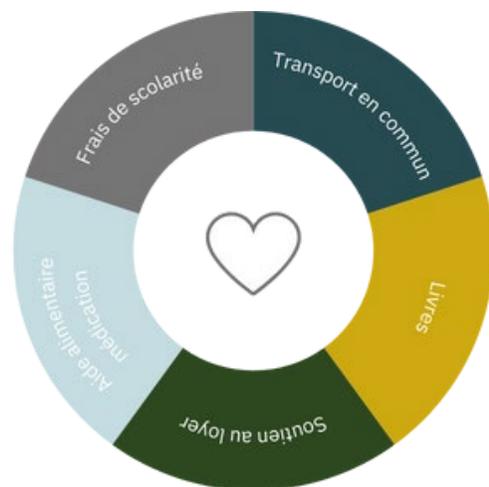
Au-delà de l'aide financière, avoir un impact humain !

En offrant des bourses de persévérance scolaire, nous favorisons la formation d'une relève juridique provenant de différents horizons.

Nous souhaitons ainsi contribuer à une communauté juridique diversifiée et faciliter leur accès à la profession.

Le soutien pour nos boursiers DPJ

	1 étudiant en technique juridique 5000 \$ / année
	1 étudiant au baccalauréat en Droit 9000 \$ / année



Ils ont entre 17 et 25 ans | 4 filles et 1 garçon
2 en techniques juridiques & 2 au bac en droit
Un engagement total de 44 500 \$ de 2022- 2024

Crédit photo : Hugo Duchaine, La Presse



Keteline fait partie des 5 jeunes que notre fondation soutient. Depuis 2021, la Fondation du Barreau du Québec et la Fondation des jeunes de la DPJ unissent leurs efforts pour soutenir des jeunes de la DPJ dans leur quête d'autonomie et de poursuite d'études en droit.

Une année de développement et d'optimisation de nos opérations

3. Rapport de la direction générale : **Me Anne-Marie Poitras**

Nouveau site web

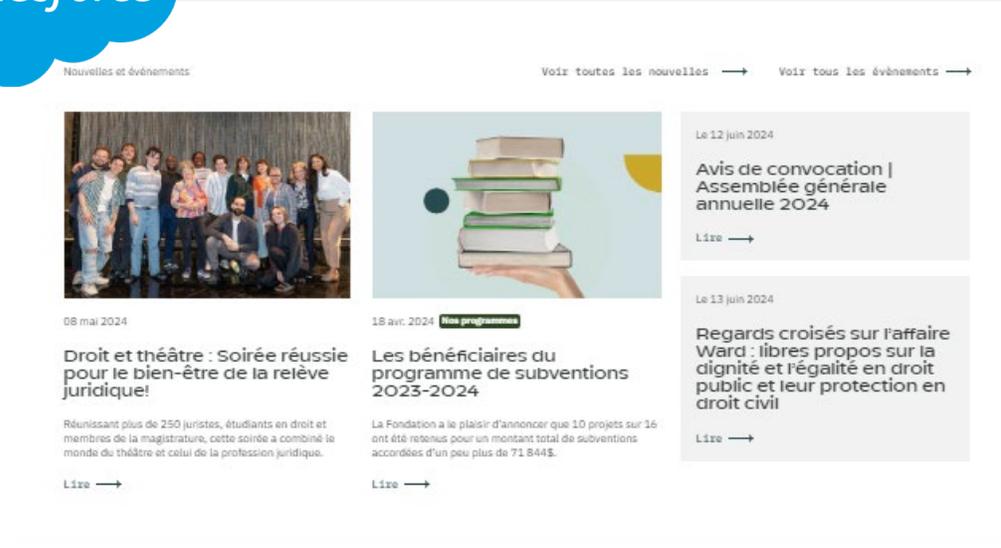
- ❑ **Modernisation :** Présentation d'un design moderne et une meilleure expérience utilisateur.
- ❑ **Fonctionnalités améliorées :** Ajout de nouvelles fonctionnalités interactives pour les visiteurs.
- ❑ **Performance :** Temps de chargement plus rapide et une meilleure navigation.
- ❑ **SEO :** Optimisation pour les moteurs de recherche pour augmenter la visibilité en ligne.

Nouveau CRM (Salesforce)

- ❑ **Gestion centralisée des données :** Toutes les informations des donateurs centralisées dans un seul système.
- ❑ **Automatisation des processus :** Amélioration de l'efficacité grâce à l'automatisation des tâches répétitives.
- ❑ **Analyse des données :** Rapports et analyses plus précis pour une meilleure prise de décision.
- ❑ **Personnalisation :** Capacités de personnalisation pour mieux répondre aux besoins spécifiques de nos donateurs.

Nouvelle image de marque

- ❑ **Identité visuelle :** Présentation d'une nouvelle charte graphique.
- ❑ **Communication renforcée :** Messages plus clairs et cohérents à travers tous les canaux de communication.
- ❑ **Présence en ligne :** Renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux.

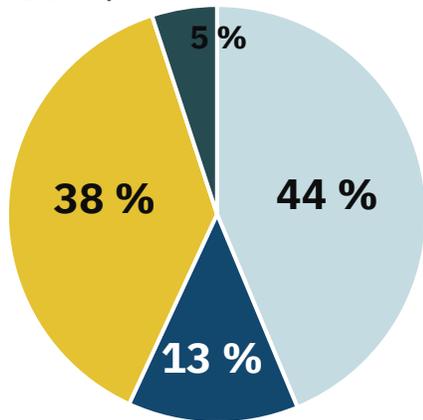


Dépôt des états financiers pour l'exercice 2023-2024

4. Dépôt des états financiers pour l'exercice 2023-2024 : Raymond Chabot Grand Thornton

Revenus

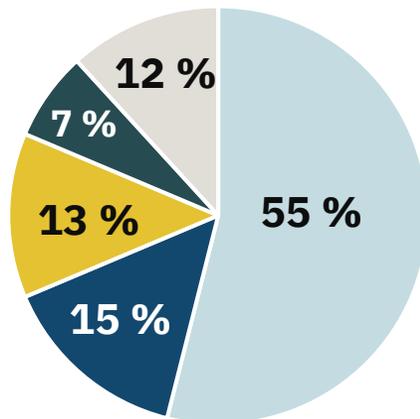
Total : 739 748 \$



- Gouverneurs et dons
- Contributions et subventions
- Revenus d'activités et événements
- Revenus nets de placements et autres revenus

Dépenses

Total : 866 017 \$



- Salaires et charges sociales
- Subventions et projets
- Activités-bénéfice
- Honoraires et frais professionnels
- Frais administratifs et divers

5. Nomination des auditeurs pour l'exercice 2024-2025



Décision : Vous êtes invités à voter par le Sondage Zoom pour la nomination des auditeurs 2024-2025.

Recommandation

Le Conseil d'administration recommande de faire appel au même cabinet que le Barreau du Québec (Raymond Chabot Grand Thornton) et de reconduire le mandat d'audit pour l'exercice financier 2024-2025.

6. Élection du conseil d'administration



Conseil d'administration actuel

Président

Me Pierre Lévesque

Membres

- Me Anne-Marie Bélanger
- Me Alain Bond
- Me Rime El Rhoul
- Me Aurélie-Zia Gakwaya
- Me Sharon G. Druker
- Me William Legault-Lacasse
- Me Andréanne Malacket
- L'honorable Benoît Moore
- M. Hugo Morissette
- Me Ann Marie Prince
- Me Sébastien Richemont

Membre d'office

Me Catherine Ouimet



Renouvellements de mandat

Membres

- Me Andréanne Malacket
- M. Hugo Morissette
- Me Sharon G. Druker
- Me Ann Marie Prince



Fin de mandat

L'honorable Benoît Moore

- Juge, Cour d'appel du Québec
- Impliqué à la Fondation du Barreau du Québec depuis 2018

Un immense MERCI au juge Moore pour son implication à la Fondation et son soutien indéfectible à l'avancement du droit !



Décision : Vous êtes invités à voter par le Sondage Zoom pour le renouvellement des mandats.

Il est recommandé de renouveler les membres suivants pour un mandat de 2 ans :

- Me Andréanne Malacket
- M. Hugo Morissette
- Me Sharon G. Druker
- Me Ann Marie Prince

Il est aussi recommandé de laisser vacant le poste occupé au CA par un membre de la magistrature afin de permettre à la Fondation de revoir ses règlements internes et de réfléchir, le cas échéant, à la nouvelle composition du conseil d'administration.

7. Varia

8. Levée de l'assemblée

